

Groupe de travail inter acteurs – 12 octobre 2015 Atelier d'analyse – Evaluation du PED – phase 1 avec l'IFE

Participants : Blandine FRANCOIS (CD93), Aurore BRACHET (CD93), Raphaële BUCHSENCHUTZ (CD93), Joël HOUSSIN (CD93), Céline RICHARD (CD93), Siloe VINCENT (CD93), Noria BELGHERRI (CD93), Catherine TEIRO (association citoyenneté jeunesse), Jean Marc GOURDEN (association citoyenneté Jeunesse), Denis FERAULT (principal collège Barbara, Stains), Philippe GULLI (Directeur de la politique éducative de Clichy-Sous-Bois), Denis WILECKX (DASEN Adjoint), Stéphan BOURTAYRE (FOL93), Aïssa BENZOUAOUI (FCPE93), Rodrigo ARENAS (FCPE93)

Chercheurs: Cintia INDARRAMENDI (IFE), Daniel FRANDJI (IFE)

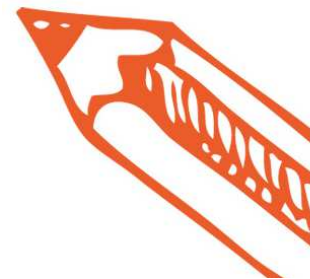
Objectifs de l'atelier

- Apporter une vision croisée (Education nationale, associations, parents, professionnels départementaux) du PED auprès des chercheurs
- Identifier les forces et faiblesses du PED
- Penser collectivement le passage du PED I au PED II

Les problématiques identifiées

- **Le PED** est un document alléchant car foisonnant mais **confus et difficile d'accès** pour les équipes éducatives
- Le cadre du PED est **peu appréhendé** et il semble difficile d'identifier ce qui se fait à l'intérieur du cadre et en dehors du cadre.
- **La question de la visibilité** des actions se pose tant pour les associations que pour l'Éducation nationale.
- Certains acteurs mentionnent qu'ils sont au cœur de certains dispositifs inscrits dans le PED mais qu'ils n'avaient jamais eu connaissance que ces dispositifs faisaient partie d'une démarche plus globale autour d'un Projet Educatif.
- Les acteurs mentionnent le **cloisonnement politique et administratif** qui rend les actions transversales complexes
- Les associations présentes n'ont pas été associées au processus d'écriture du PED I, peut être que d'autres collègues le furent mais la **rotation des équipes** explique la **difficulté d'appropriation**
- **Manque de coordinations** interne pour mener des actions transversales
- **Manque de retour de la part des établissements** sur les dispositifs éducatifs départementaux et de moyens pour les évaluer systématiquement
- Le **turn over dans les établissements** est une vraie difficulté pour le suivi
- Les **dispositifs s'adressent essentiellement aux jeunes scolarisés**, il y a un manque d'actions à destination des jeunes décrocheurs.



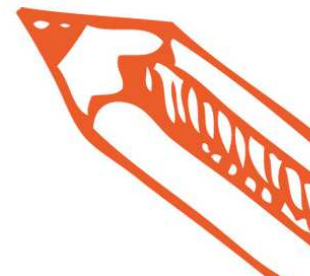


- Ces projets éducatifs territoriaux renvoient au Département ce qui relève de l'échec collectif de la promesse de l'égalité républicaine, c'est l'échec de l'Éducation nationale et non du Département... Les dispositifs éducatifs permettent « d'en sauver quelques uns » mais les **parents d'élèves et les associations sont amenés à se professionnaliser** pour entreprendre la moindre initiative. Le rapport qualité/prix n'est pas bon.
- Dans les REP et REP+, beaucoup de dispositifs sont mis en place mais ils sont peu mis en connexion, ce qui est une raison du manque d'efficacité.
- **La carence du PED aujourd'hui : la place de l'adolescent** dans son établissement, on ne leur apprend pas à se saisir de leur environnement mais à être « à notre service ».
- On est dans une logique de coordination de projets co-construits, sans pour autant avoir résolu la question de la place de l'adolescent.
- **La communication autour des actions éducatives est trop centrée sur l'échelle hiérarchique.** Les enseignants auraient besoin de connaître davantage les types d'actions proposés : Dispositifs co-construits, dispositifs clefs en main et les appels à projets.

Les risques/éléments à prendre en compte

- Le **partenariat avec le CD93 est riche**, la professionnalisation du partenariat est inévitable, **mais sans induire un dédouanement des acteurs nationaux** que l'on « responsabilise » en pilotant et non plus en administrant l'école.
- Les enseignants ne doivent pas faire l'économie d'aborder les thématiques qui correspondent à un dispositif du PED et il faut **veiller à ce que les actions éducatives du PED ne soient pas perçues comme un désengagement de l'État** vis à vis de ces thématiques.
- Il faut rappeler que le **principe d'égalité de l'Éducation nationale** est tel que des protestations s'élèvent quand un échantillon d'établissements bénéficie de dispositifs scolaires expérimentaux.
- Les **problématiques d'externalisation et de répartition des mesures éducatives** inquiètent l'Éducation nationale
- Le **sur-cadrage des projets est préjudiciable**: depuis que les CAC existent, l'espace pour l'initiative n'existe plus. Idem pour les dispositifs ministériels.
- Il est nécessaire de **distinguer le partenariat complet et partenariat outil**. Il faut réfléchir à ce qu'on met derrière le terme partenariat. Le dispositif ACTE, par exemple, est un outil.
- Il est également nécessaire de **distinguer partenariats institutionnels/ partenariats locaux**.
- Les **actions éducatives**, même portées par le tissu associatif sont **scolaro centrées**. Tous interviennent avec un public captif et scolaire et il faut admettre que les institutions proposent des cadres spécifiques et que pour en sortir il faut être sur les temps libres
- Certaines associations expliquent que leur travail se situe en marge des temps scolaires, mais sur temps scolaire. Avec des personnes extérieurs à l'Éducation nationale et ces apports externes participent à l'acquisition des fondamentaux.
- Les **intervenants extérieurs peuvent constituer un point de tension dans les établissements** car ils peuvent remettre douloureusement en question les pratiques professionnelles des enseignants.





Perspectives/propositions

- **Le mode « projet »**, avec la nouvelle réforme, ne devrait plus être juste le supplément d'âme, mais **le cœur de la pédagogie**
- En effet, l'Éducation nationale est construite autour d'un programme, mais avec la réforme, le programme s'acquiert en passant par ce mode projet. **L'interdisciplinarité est entrée dans les temps scolaires.**
- Dans certains établissements, la **réforme du collège** amène à retravailler les contenus des cours autour des compétences. **Les EPI et les compétences sont des portes d'entrées pour le PEDII**
- Il faut mener un **travail pédagogique pour que les adolescents** se saisissent de l'organisation interne de leur établissement, puissent s'y situer et bousculer un peu les choses. Dans ce sens, la pause méridienne de 90 min est un avancement qui permet d'en faire un vrai temps éducatif.
- « L'écosystème » autour de l'école, et pas seulement le PED, doit entrer dans l'établissement pour plus d'efficacité.
- Le vadémécum est un outil de communication à revoir tant sur le fond que sur le mode de diffusion. Séparer les rubriques propres aux principaux et gestionnaires, des rubriques éducatives. Permettre des recherches par mots-clés pour éviter d'enfermer les enseignants dans une rubrique et gagner en transversalité.
- **L'ENT devrait être un outil de communication** au service du PED
- **Le nouveau PED devrait pouvoir se rapprocher du terrain.** Les associations sont elles-mêmes sectorisées pour garantir un ancrage territorial. Il serait pertinent que le Département le soit
- Le Département pourrait reprendre le rapport de Paris 8 sur **l'éligibilité des établissements à un dispositif**, avec pour condition la co-construction et les temps d'évaluation afin d'affiner les méthodologies de déploiement de l'action publique dans son PED II
- Les partenaires peuvent aussi travailler conjointement sur **la pause méridienne** pour à la fois bénéficier d'un public plus captif mais développer des initiatives sur le temps libre et permettre d'attirer les adolescents sur d'autres structures locales hors temps scolaire

